



RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 JUILLET 2018

Membres du conseil,
Citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Ville de Lac-Mégantic pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 19 juin 2018.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2017 ont été de 22 690 386 \$, alors que les charges se sont élevées à 21 964 180 \$. Les revenus et les charges ont été beaucoup plus élevés que le montant régulier du budget 2017 (16 195 400 \$). Cette différence est principalement liée au sinistre du 6 juillet 2013, mais n'a aucun impact sur le compte de taxes des citoyens considérant que les charges additionnelles sont financées à même les revenus additionnels provenant des gouvernements.

L'exercice financier consolidé de 2017 s'est donc terminé avec un excédent (surplus) de 726 206 \$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2017 s'élevait à 387 298 \$. Conformément à la politique de gestion de la dette, le tiers de ce montant, soit 129 100 \$ sera affecté à la réduction de l'endettement en effectuant un remboursement anticipé lors du refinancement en 2018. De plus, un autre tiers sera également utilisé pour augmenter le fonds de roulement du même montant.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, la Ville a investi 4,8 M\$ en 2017, soit 1,9 M\$ qui seront financées par la Ville de Lac-Mégantic et 2,9 M\$ pour lesquelles le financement proviendra de la taxe sur l'essence redistribuée par les gouvernements du Québec et Canada et par les programmes d'aide à la reconstruction et à la relance suite au sinistre du 6 juillet 2013.

Principales immobilisations	
Ville de Lac-Mégantic	\$
Enfouissement – Lignes électriques existantes	228 663
Infrastructures – Camping Baie-des-Sables	582 439
Services professionnels – Réhabilitation ancienne scierie	307 683
Travaux de conception – Colibri	150 000
Véhicules – Services techniques	114 578
Réfection – Trottoirs rue Agnès et Salaberry	21 433
Québec et Canada (taxe sur l'essence et programmes d'aide 6 juillet)	
Services professionnels – Stationnement	181 936
Réfection infrastructures – Zone sinistrée	287 050
Réfection – Rue Papineau de Québec-Central à Cousineau	1 316 739
Réfection – Rue Saint-Édouard	369 395
Étude voie ferrée	297 735
Installation – Sculptures	90 587

Au 31 décembre 2017, l'endettement total s'élevait à 36,8 M\$ en baisse de 2,5 M\$ par rapport à 2016. En excluant l'endettement lié au 6 juillet 2013, cette somme était de 26,4 M\$ en baisse de 2 M\$.

La vérification externe des rapports financiers 2017 de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes sous son contrôle a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes inclus dans son périmètre comptable pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017.

Par contre, comme cela a été le cas pour les rapports financiers des 4 années précédentes (2013 à 2016), le vérificateur a dû émettre une réserve quant aux revenus et aux montants à recevoir du gouvernement du Québec pour les dépenses d'opérations et d'immobilisations encourues à la suite du sinistre du 6 juillet 2013.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus et de toute l'équipe municipale dans la saine gestion des finances de la Ville. Je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de Lac-Mégantic.

Merci de votre attention.

Julie Morin

Julie Morin,
Mairesse
Le 10 juillet 2018